

DECISION N° 034-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20240313-DAJ-DEC-24-089-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/03/2024

Affichage : 15/03/2024

portant validation du devis de l'entreprise « Bernayenne de Couverture » pour un passage de nettoyage des toitures pour un montant de 17 355.00 € HT

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu la proposition de l'entreprise Bernayenne de Couverture en date du 21/02/2024

Considérant que l'entreprise Bernayenne de Couverture propose l'offre économique la plus avantageuse

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

- De valider le devis proposé par l'entreprise « Bernayenne de Couverture » pour des travaux de nettoyage sur les toitures des bâtiments communaux pour un montant de 17 355.00 € HT

Bernay, le 22/02/2024.

signé électroniquement le 29/02/2024,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

